Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260923-71_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2026

Délibération n° 71_2026

Objet : Programme de voirie 2026 / Demande de subvention au Département dans le cadre du PST.

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 18
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 16 septembre deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; M. SIMON Fabien ; Mme PICARDA Anne-Marie ; M. BARBEREAU Thierry ; Mme WALLET Sigrid ; M. DERENNE David ; Mme GERVAIS Elisabeth ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; M. LE CRAS Yann ; Mme LE JORT Marion, M. MAINGUY Philippe.

Représenté : M. DERRIEN Thomas (pouvoir Mme CORFDIR Claudine)

Madame WALLET Sigrid a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

Le Département avait stoppé depuis l'année dernière ses aides aux collectivités, dans le cadre de son Programme de Solidarité Territoriale (PST).

Depuis le mois de mai, le Département a prévenu les communes que son dispositif d'accompagnement financier serait relancé à compter du 1er juillet 2026 et jusqu'au 15 octobre 2026. Les communes peuvent bénéficier d'une aide pour les projets d'investissements d'équipement ou d'aménagement public d'intérêt général. La dépense subventionnable est plafonnée à 350.000 €HT et le taux d'intervention à Langonnet est de 35%.

Aussi, il est proposé de solliciter un financement départemental dans le cadre du programme de voirie 2026

Pour rappel, le département finance les projets avant le démarrage des travaux. Aussi, il est proposé de solliciter le département, afin qu'il accompagne la commune sur la rénovation de 3 secteurs de la commune : Keroutez-Barrac'h (270m) , route de Trégornan (4 secteurs / 297m) et Ty Lann/ Kerscrehen (95m).

Le montant du programme de voirie 2026 est estimé en phase AVP à près de 40.000 euros HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité (15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions) de :
- Adopter le programme de travaux présenté
- Solliciter auprès du Département un financement à hauteur de 35% des dépenses maximum, soit 14.000 euros.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20260923-71_2026-DE

- autoriser le Maire à signer & déposer la demande de subvention et tous les documents y afférent.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Éric JEAN

